

Image not found or type unknown



Divorce après séparation de corps et de biens

Par **Aumasson**, le **22/01/2009** à **16:13**

Bonjour,
Je suis séparé de corps et de biens par consentement mutuel depuis neuf ans, je souhaite divorcer.
Quelle est la procédure à suivre ?
Si mon épouse oppose un refus que faire ?
Merci de votre réponse.